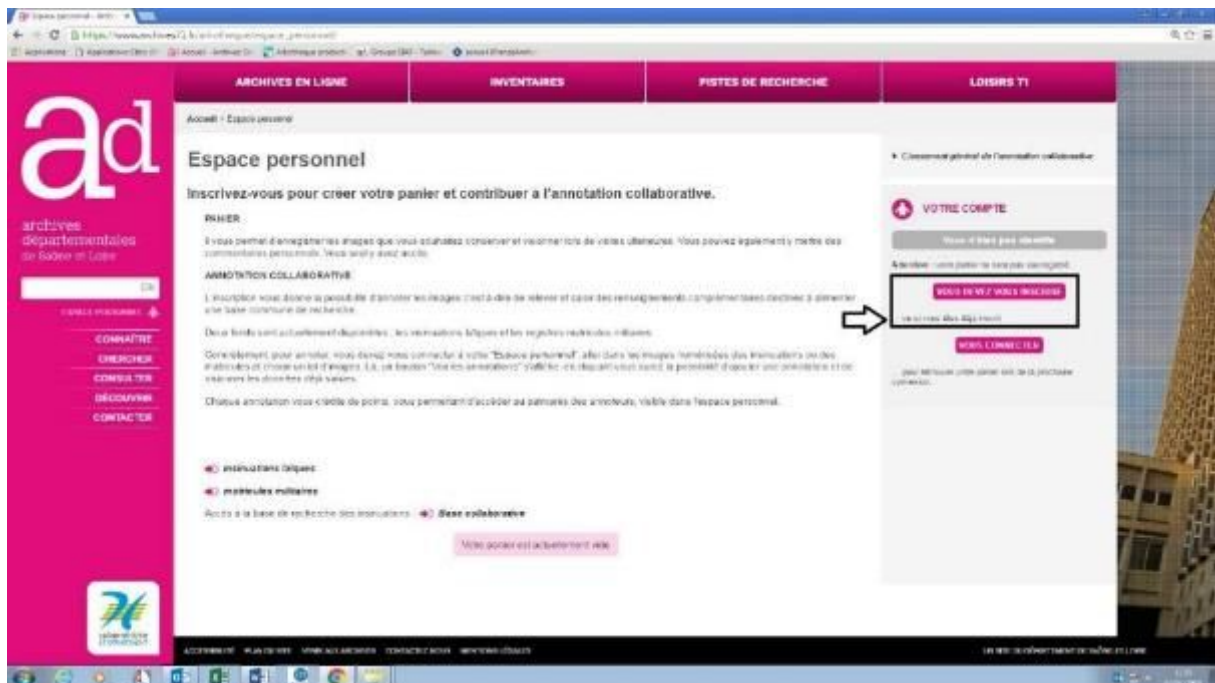


Indexation collaborative : tutoriel

1/ Inscription



Sur la première page du site des Archives départementales de Saône-et-Loire, vous accédez à votre espace personnel en haut à droite de l'écran.



Afin d'effectuer votre inscription, cliquez sur l'espace indiqué dans l'image ci-dessus.

Accueil > Espace personnel > Inscription

Espace personnel : Inscription

Email/login
 Veuillez saisir le votre e-mail

Mot de passe
 (au moins 8 caractères)

Confirmation du mot de passe

Adresse
 Veuillez saisir le votre adresse postale complète

Pseudo

S'inscrire

Indiquez ensuite votre e-mail, le mot de passe que vous choisissez et que vous devez confirmer, votre adresse postale et le pseudonyme de votre choix.

2/ connexion

ad archives départementales de Gironde et Landes

ARCHIVES EN LIGNE INVENTAIRES LISTES DE RECHERCHE LOISIRS TI

Accueil > Espace personnel

Espace personnel

Inscrivez-vous pour créer votre panier et contribuer à l'annotation collaborative.

PRIMER

Il vous permet d'annoter les images que vous souhaitez conserver et révoquer lors de votre utilisation. Vous pouvez également y mettre des commentaires personnels. Vous avez à votre portée :

ANNOTATION COLLABORATIVE

L'inscription vous donne la possibilité d'annoter les images c'est-à-dire de saisir et créer des renseignements complémentaires destinés à permettre à la base continue de recherche.

Des fonds sont actuellement disponibles : les manuscrits, les plans et les registres militaires militaires.

Concrètement, pour accéder, vous devez vous connecter à votre "Espace personnel" afin d'être les images numérotées des inventaires ou des annotations et créer un kit d'images. Il se trouve "à la base des annotations" visible en cliquant sur votre pseudo et de saisir les données d'ajout.

Chaque annotation vous crée de points, vous permettant d'accéder au palmarès des annotateurs, visible dans l'espace personnel.

inscription laïque
 matricules militaires

Accès à la base de recherche des annotations. [Base collaborative](#)

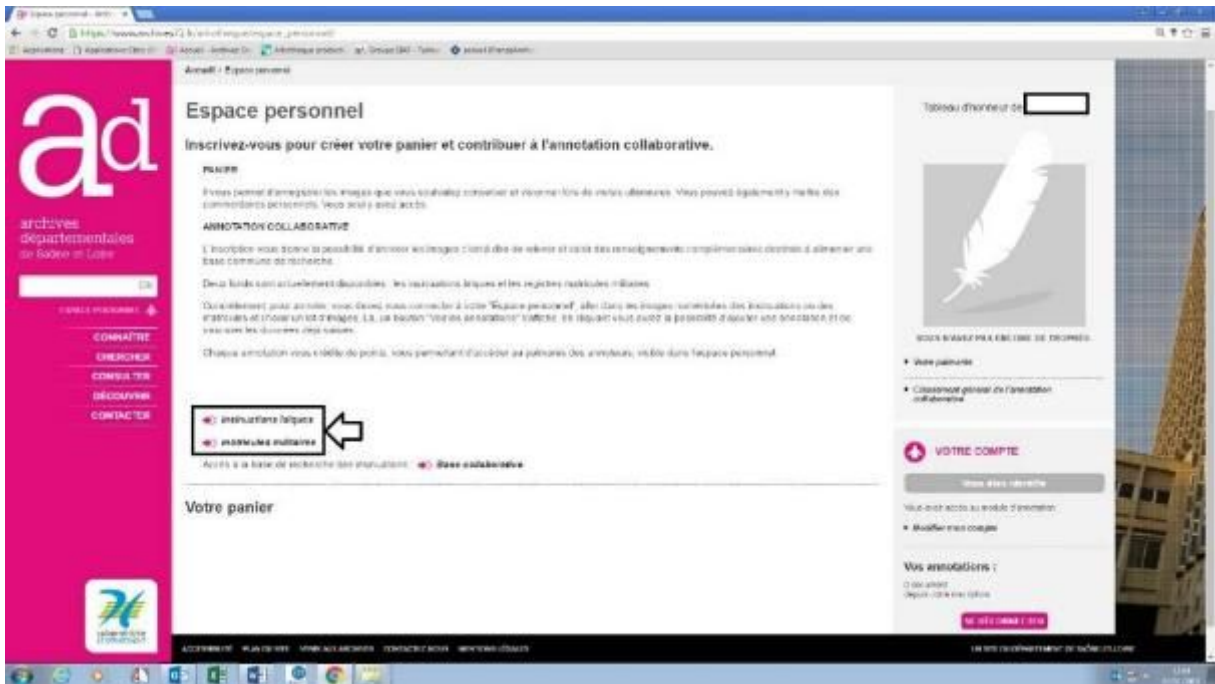
Votre panier est actuellement vide

Cliquez ici pour accéder à l'annotation collaborative
VOUS CONNECTER
 Vous n'avez pas de compte
 Mot de passe oublié
 Mot de passe oublié
 Vous n'avez pas de compte
 Vous n'avez pas de compte
 Vous n'avez pas de compte

Une fois l'inscription effectuée, cliquez sur "vous connecter" et entrez votre login ou adresse e-mail puis votre mot de passe.

3/ Accès aux images et indexation

A partir de votre espace personnel, cliquez soit sur "insinuation laïques", soit sur "matricules militaires"



A/ Les matricules militaires.



Vous pouvez faire une recherche par nom, par prénom, par classe et par ville de recensement de votre choix (comme indiqué ci-dessus par la première flèche). Vous pouvez également utiliser les menus déroulants pour faire un choix dans ces mêmes champs (comme cela est indiqué par la seconde flèche).



Dans la liste des résultats, vous devez sélectionner uniquement les références avec des images.

Faites un clic sur l'icône représentant un œil, vous accédez à la visionneuse qui vous permet de faire une indexation.



Faites un clic sur l'onglet à gauche représentant un crayon pour pouvoir remplir les informations demandées. Cliquez sur "ajouter une annotation".

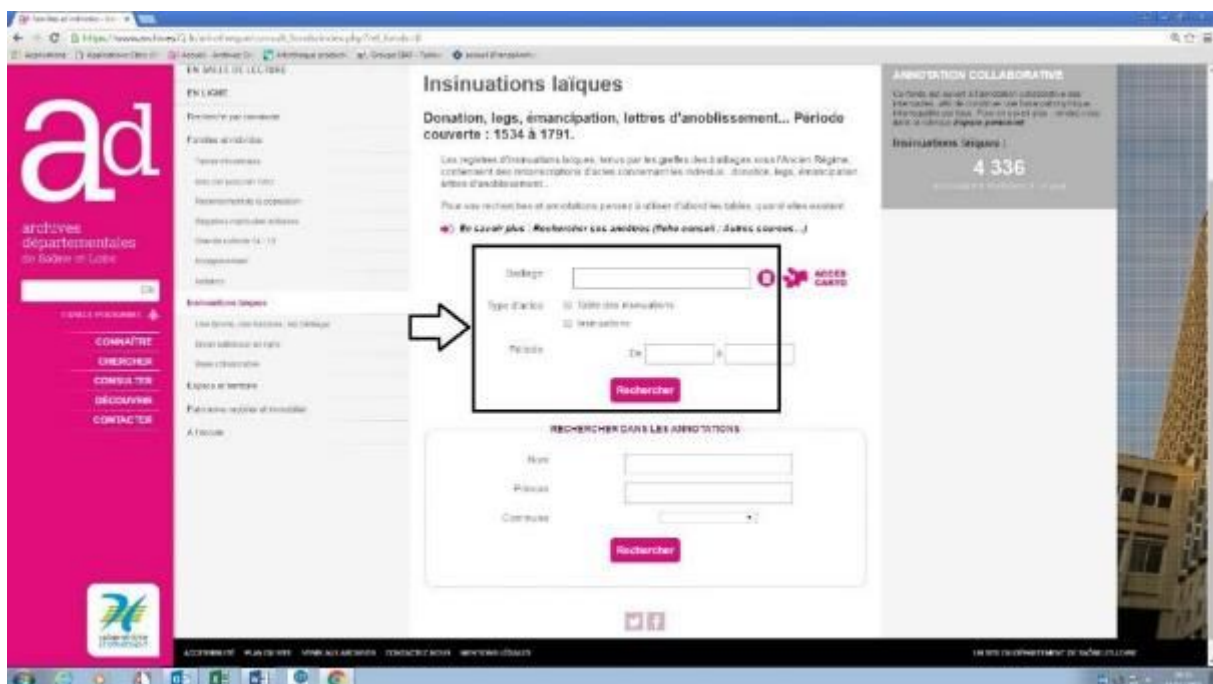
Vous pouvez zoomer en utilisant le curseur avec une loupe en haut à droite (vous pouvez également utiliser la molette de la souris).

L'aperçu permet de vous situer dans le document. Une fois le zoom effectué, maintenez le bouton gauche de votre souris pour monter ou descendre dans le document.



Remplissez tous les champs lorsque cela est possible (année, département, commune et pays de naissance, profession) puis validez.

B/ Les insinuations laïques.



Remplissez la case "baillage" avec le nom d'une des trois communes proposées actuellement : Mâcon, Charolles ou Semur-en-Brionnais.

Vous pouvez également définir si vous souhaitez indexer les tables des insinuations ou les insinuations à proprement parler, vous pouvez enfin choisir une fourchette chronologique.

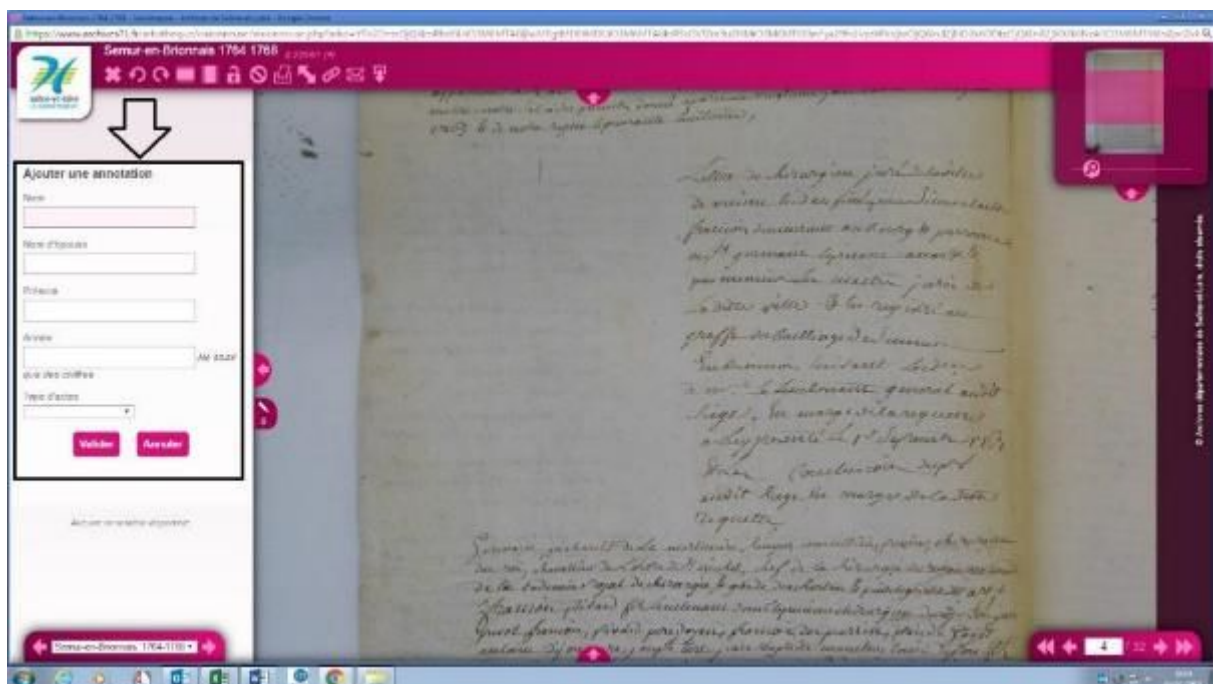


Choisissez ensuite dans la liste le registre que vous désirez indexer, faites un clic sur l'icône représentant un œil.

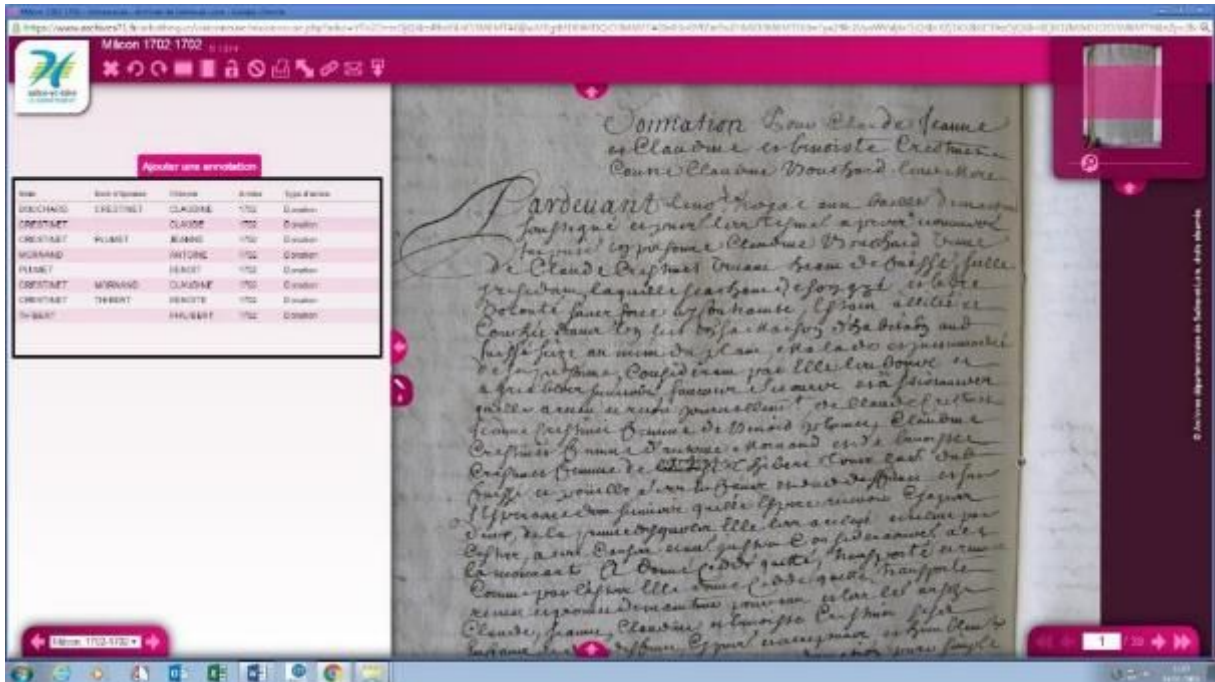
Dans la visionneuse, il faut passer les premières pages imprimées pour arriver à la partie manuscrite que vous pourrez indexer.

Remarque : les insinuations sont plus difficiles à indexer que les registres matricules car elles demandent une bonne connaissance en paléographie.

Sur le même principe que les registres matricules, vous devez cliquer sur l'onglet à gauche représentant un crayon pour pouvoir remplir les informations demandées, puis cliquer sur "ajouter une annotation".



Contrairement aux registres matricules, il y a autant d'annotations à faire que de noms de personnes citées sur chaque page numérisée. Vous devez préciser le nom, le nom d'épouse éventuellement, le prénom, l'année et le type d'acte.



Ci-dessus, un exemple de page numérisée d'un registre d'insinuations comportant 8 annotations.

Voilà ! Vous êtes déjà un indexeur chevronné et vous avez apporté votre contribution à l'écriture de l'histoire.

4/ Votre classement

Plus vous effectuez d'annotations plus vous progressez dans le classement des annotateurs.

Il y a en tout 18 niveaux de "plume de bronze" à "grand manitou des archives".

L'annotation des insinuations, plus complexe, permet de progresser plus rapidement que l'indexation des registres matricules.

A partir de votre espace personnel, vous pouvez voir en haut à droite de la page des liens vers votre palmarès et votre classement.

Tableau de progression :



Plume de bronze



Plume d'argent



Plume d'or



Encrier de bronze



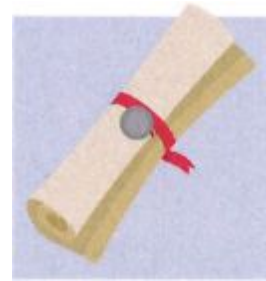
Encrier d'argent



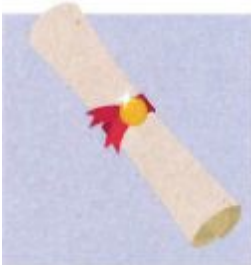
Encrier d'or



Parchemin de bronze



Parchemin d'argent



Parchemin d'or



Manuscrit de bronze



Manuscrit d'argent



Manuscrit d'or



Copiste des archives



Greffier des archives



Scribe des archives



Grand scribe des archives



Manitou des archives



Grand manitou des archives